

PROCÈS-VERBAL

DISTRICT: SAINT-FRANÇOIS

NO DOSSIER: 480-06-000001-132

HONORABLE JUGE: MARTIN BUREAU, J.C.S.

SALLE: 1 DATE: 2013-12-18

PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ YANNICK GAGNÉ et Al.	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒ ME DANIEL E. LAROCHELLE <i>me Jeff Orenstein</i>
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ RAIL WORLD INC. RAIL WORLD HOLDINGS LLC	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒ DENTONS CANADA SENCRL <i>me Laurent Nahmias me Melanie Jacques</i>
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ MONTRÉAL MAINE & ATLANTIC RAILWAY LTD	PROCUREURS: ABS. ☒ PRÉS. ☐ LAVERY DE BILLY
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ IRVING OIL LIMITED	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒ OSLER HOSKIN & HARCOURT <i>me Sylvain Lussier me Elizabeth Meloche</i>
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ WORLD FUEL SERVICES & WESTERN PETROLEUM COMPANY	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒ STIKEMAN ELLIOT <i>me Yves Martineau me Caroline Plante</i>
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ DAKOTA PLAINS HOLDING INC.	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒ MCGAGUE BORLACK LLP <i>me Neil Stein me Lisa LaHorey</i>
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ UNION TANK CAR COMPANY	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒ BLAKE CASSEL & GRAYDON <i>me Francis Rouleau</i>
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ TRINITY INDUSTRIES INC.	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒ MCCARTHY TÊTREAU <i>me Michel Gagné</i>
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ GENERAL ELECTRIC RAILCAR SERVICES CORPORATION	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒ HEENAN BLAIKIE <i>me Bernard Amyot me Nicholas Daudelin</i>
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐ CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒ FASKEN MARTINEAU <i>me Anne Durocher me Enrico Forlini</i>

PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒
STROBEL STAROTSKA TRANSFER	TREMBLAY BOIS MIGNAULT Me Luc Dobin
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒
TRINITY RAIL LEASING 2012 LLC	BORDEN LADNER GERVAIS Me Stéphane Pitre
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒
XL INSURANCE COMPANY LTD & XL GROUP PLC	CLYDE & CIE CANADA Me Prachi Shah
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒
MARATHON OIL CORPORATION	BCF AVOCATS Me André Ryan Me Annie Mathieu
PARTIE : ABSENTE ☒ PRÉSENTE ☐	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☒
SLAWSON EXPLORATION COMPANY	LAPOINTE ROSENSTEIN MARCHAND Me Jacques Rossignol Me Melissa Rivet
PARTIE : ABSENTE ☐ PRÉSENTE ☐	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☐
PARTIE : ABSENTE ☐ PRÉSENTE ☐	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☐
PARTIE : ABSENTE ☐ PRÉSENTE ☐	PROCUREURS: ABS. ☐ PRÉS. ☐

PROCÉDURES:

- Requête pour être autorisé à intenter un recours collectif re-reamendée (Séq. 024)
- Requête amendée pour permission de produire une preuve appropriée
 - IRVING (Séq. à venir)
 - DAKOTA PLAINS HOLDING (Séq. à venir)
- Requête pour permission de produire une preuve appropriée
 - CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY (Séq. 043)

SIGNATURE DU GREFFIER-AUDENCIER

SIGNATURE DU JUGE

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

CANADA

PROVINCE DU QUÉBEC

DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

NO: 480-06-000001-132

2013-12-18

Repères	(suite)
9:30:04	Identification de la Cause et des procureurs
	<u>GESTION INSTANCE</u>
9:34:18	Le tribunal s'adresse aux procureurs quant à des dates devant être réservées pour la présentation des requêtes préliminaires des nouveaux défendeurs
9:38:57	Échange entre le tribunal et Me Rossignol
9:39:50	Représentations par Me Jobin
9:40:21	Représentations par Me Ryan
9:42:14	Représentations par Me Pitre
9:43:06	Représentations par Me Larochelle
9:44:29	Échange entre le tribunal et les procureurs
9:48:42	Par le tribunal:
	Tous les autres moyens préliminaires pouvant être présentés au tribunal seront entendus les 18 et 19 février 2014.
9:49:45	Échange entre le tribunal et les procureurs quant à la durée à prévoir pour l'audition de la requête en autorisation d'intenter un recours collectif ré-amendé
10:04:19	Par le tribunal:
	La durée prévue pour l'audition de la requête en autorisation d'intenter un recours collectif ré-amendé est d'environ deux semaines.
	L'audience se déroulera la semaine du 09 juin 2014, la semaine du 16 juin 2014 et au besoin la semaine du 23 juin 2014
10:08:05	Échange entre le tribunal et les procureurs quant à des dates supplémentaires.

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

CANADA

PROVINCE DU QUÉBEC

DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

NO: 480-06-000001-132

2013-12-18

Repères	(suite)
10:13:45	Par le tribunal:
	En cas de besoin, le tribunal est disponible pour une audition aux dates suivantes :
	• 04 et 05 mars 2014
	• 01 et 02 avril 2014
	• 22 et 23 avril 2014
	• 03 et 04 juin 2014
10:22:04	Par le tribunal:
	La date limite pour signifier des moyens préliminaires est le 07 février 2014 à midi.
10:22:56	Par le tribunal:
	Le cas échéant, les autorités devront être signifiées au plus tard le vendredi 14 février 2014 à 14h00.
10:24:29	Me Rossignol quitte la salle
10:24:41	Sur la Requête amendée pour permission de produire une preuve appropriée de IRVING (SÉA. À venir)
10:24:46	Argumentation par Me Lussier
10:25:58	Dépôt par Me Lussier de la requête amendée pour permission de produire une preuve appropriée
10:26:37	Argumentation par Me Orenstein
10:28:02	Intervention par Me Lussier
10:29:28	Argumentation par Me Martineau
10:31:21	Argumentation par Me Nahmiash
10:32:23	Réplique par Me Lussier
10:33:16	Réplique par Me Orenstein
10:33:55	Pris en délibéré (SÉA. À venir)
10:34:06	Sur la Requête amendée pour permission de produire une preuve appropriée de DAKOTA PLAINS HOLDING (SÉA. À venir)

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

CANADA

PROVINCE DU QUÉBEC

DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

NO: 480-06-000001-132

2013-12-18

Repères	(suite)
10:34:13	Échange entre le tribunal et Me Stein
10:35:08	Dépôt par Me Stein de la Requête amendée pour permission de produire une preuve appropriée et de son plan d'augmentation
10:35:35	augmentation par Me Stein
10:52:54	Me Stein réfère le tribunal à l'onglet 1 de son cahier d'autorité
10:59:35	Me Stein réfère le tribunal à la pièce B-1E.1
11:05:59	Échange entre le tribunal et Me Stein
11:06:34	augmentation par Me Orenstein
11:10:19	augmentation par Me Nahmiash
11:11:03	Intervention par Me Stein
11:12:03	Réplique par Me Orenstein
11:12:50	Le tribunal prend la Requête amendée de DAKOTA en délibéré (SÉQ. À venir)
11:13:14	suspension de l'audience
11:32:04	Reprise de l'audience
11:33:10	sur la Requête pour permission de produire une preuve appropriée de Canadian Pacific Railway Company (SÉQ. 043)
11:33:41	Échange entre le tribunal et Me Forlini
11:37:11	augmentation par Me Forlini
11:58:32	Me Forlini réfère le tribunal à la pièce CF-7
12:20:00	Échange entre le tribunal et Me Forlini
12:32:32	Dépôt par Me Forlini d'un extrait de doctrine
12:31:46	suspension de l'audience
14:02:20	Reprise de l'audience
14:02:51	augmentation par Me Forlini
14:29:37	augmentation par Me Orenstein
14:42:07	augmentation par Me Martineau

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

CANADA

PROVINCE DU QUÉBEC

DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

NO: 480-06-000001-132

2013-12-18

Repères	(suite)
14:44:35	Échange entre le tribunal et Me Martineau
14:52:10	Me Martineau réfère le tribunal à la pièce CP-7
15:01:06	Échange entre le tribunal et Me Forlini
15:01:48	Suite de l'argumentation par Me Martineau
15:05:00	Dépôt par Me Martineau d'une décision du tribunal administratif
15:05:22	Objection au dépôt par Me Forlini quant à la pertinence au stade de représentations
15:05:40	Représentations par Me Martineau
15:06:26	Représentations par Me Durocher
15:07:29	Représentations par Me Martineau
15:12:02	Objection maintenue par le tribunal, la production n'est pas permise
15:13:40	Échange entre le tribunal et Me Martineau
15:14:52	argumentation par Me Nahmiash
15:19:02	Réplique par Me Durocher
15:19:51	Échange entre le tribunal et Me Martineau
15:21:02	Réplique par Me Durocher
15:28:39	Intervention par Me Martineau
15:34:11	Réplique par Me Orenstein
15:37:03	Le tribunal prend la requête pour permission de produire une preuve appropriée en délibéré (Séa 043)
15:37:13	Me Orenstein s'adresse au tribunal quant aux interrogatoires des affiants, le cas échéant
15:41:17	argumentation par Me Lussier
15:43:02	Échange entre le tribunal et Me Lussier
15:46:14	Réplique par Me Orenstein
15:47:49	argumentation par Me Gagné

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

CANADA

PROVINCE DU QUÉBEC

DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

NO: 480-06-000001-132

2013-12-18

Repères	(suite)
15:51:24	Réplique par Me Orenstein
15:53:22	argumentation par Me Amyot
15:54:58	argumentation par Me Martineau
15:56:41	Réplique par Me Orenstein
15:57:06	Echange entre le tribunal et les procureurs
16:03:53	fin de l'audience

[Signature]
URIF-DIR